



RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

Le rapport aborde dans une 1^{ère} partie une présentation synthétique des réalisations scientifiques et techniques du CBN Sud-Atlantique en 2020, et dresse les grands axes programmatiques 2021.

La 2nde partie est consacrée à la présentation des évolutions et perspectives en matière de ressources humaines.

Et enfin, la dernière partie traite plus spécifiquement des évolutions et perspectives budgétaires et financières.

Synthèse des réalisations scientifiques et techniques 2020

L'activité scientifique et technique de l'année 2020 a été fortement perturbée par la crise sanitaire du Covid-19.

Le premier confinement survenu juste avant le démarrage de la saison de végétation puis les limitations de déplacements en mai-juin (hôtels fermés, etc.) ont ainsi empêché ou fortement contraint la réalisation de prospections de terrain sur la période optimale, conduisant à différer la phase de production terrain de plusieurs programmes à l'année prochaine, même si l'essentiel du travail de terrain a pu être repris en mai-juin.

L'interdiction ou la limitation du présentiel ont également eu un impact significatif pour l'activité, limitant fortement les échanges et empêchant l'accès aux laboratoires et au centre de ressources documentaires, la généralisation très progressive de l'utilisation de la visioconférence ne pouvant compenser totalement la richesse des échanges techniques du quotidien nécessaires aux partages et transferts d'expériences. Plusieurs agents ont en outre des conditions difficiles de télétravail (pas de bureau isolé au sein du foyer familial avec présence d'enfants, situation d'isolement...) ou ne sont pas équipés en matériel informatique ou en outils de visioconférence.

Malgré ces conditions difficiles, l'équipe s'est progressivement adaptée, des réalisations importantes ont pu être menées et de nouveaux partenariats tissés.

L'année 2019 avait été marquée par la fin de plusieurs chantiers phare engagés les années précédentes (notamment les inventaires systématiques de tous les départements aquitains), l'engagement d'importants projets à l'échelle régionale en Nouvelle-Aquitaine (cartographie des hotspots en particulier) et le dépôt du dossier de demande de renouvellement d'agrément du CBNSA en décembre.

L'année 2020 a constitué une année caractérisée notamment par le renouvellement de l'agrément du CBNSA, la poursuite de la réalisation de productions à l'échelle régionale valorisant le socle de connaissance constitué ces dernières années, et l'engagement du programme d'ampleur de Cartographie nationale des habitats (avec le département des Pyrénées-Atlantiques lancé en 2020) et de plusieurs programmes territoriaux.

Parmi les chantiers marquants de l'année 2020, citons ainsi :

- ⇒ la poursuite des inventaires systématiques de la flore vasculaire de Charente-Maritime (dernière année prévue en 2021) ; les inventaires systématiques de tous départements aquitains avaient été aboutis en 2018-2019 ;
- ⇒ l'engagement du projet de mutualisation du système d'information *Lobelia* de l'Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine (OBV) avec le CBN du Bassin parisien, le CBN du Massif central et le CBN des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, à l'issue d'un audit réalisé au niveau national sur les systèmes d'informations métiers des CBN ayant conduit au choix par ces 3 CBN du système développé par le CBNSA ;
- ⇒ l'élaboration de la première version du Catalogue des végétations de Nouvelle-Aquitaine (à paraître en 2021) ;
- ⇒ l'aboutissement des programmes territoriaux structurants de cartographie des habitats et spatialisation des enjeux de biodiversité végétale sur Bordeaux Métropole, Bassin d'Arcachon et la Communauté de Communes de Montesquieu (dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité communale) ; l'année 2021 sera consacrée à l'analyse des données, la rédaction des rapports et la valorisation des résultats ;
- ⇒ la poursuite des travaux sur les « Sentinelles du climat », notamment les statistiques de la flore régionale pour la définition d'indicateurs de sensibilité climatique et la rédaction du rapport sur les hêtraies relictuelles de plaine ;
- ⇒ la mise en œuvre du programme de « Cartographie des hot spots de biodiversité en Nouvelle-Aquitaine » en partenariat avec la LPO afin de nourrir les objectifs de la feuille de route Néoterra de la Région et de la Stratégie pour la Création d'Aires Protégées (SCAP) de la DREAL, visant la préservation des espaces naturels remarquables ; les productions ont été validées lors des comités techniques et les résultats seront diffusés en 2021 ;

- ⇒ la mise en œuvre du programme de « Cartographie et identification des lacunes de connaissances sur la biodiversité » en Nouvelle-Aquitaine en partenariat avec l'Observatoire FauNA qui permettra de nourrir en 2021 l'élaboration d'une stratégie d'amélioration des connaissances ;
- ⇒ la mise en œuvre du programme de « Cartographie des forêts anciennes et méthodologie de caractérisation des vieilles forêts » en partenariat avec l'IGN dont les résultats seront diffusés au premier semestre 2021 ;
- ⇒ la poursuite de la mise en œuvre du programme d'inventaire et de spatialisation des enjeux de biodiversité végétale sur le rétrolittoral basque, dans le cadre d'un partenariat scellé avec la Communauté d'Agglomération du Pays basque (CAPB) et le Département des Pyrénées-Atlantiques ;
- ⇒ l'engagement du programme d'inventaire et de spatialisation des enjeux de biodiversité végétale de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle (CALR), dans le cadre de l'adhésion de cet EPCI et en partenariat avec le Département de Charente-Maritime ;
- ⇒ la poursuite et le renforcement de la mise en œuvre des actions de conservation et de suivi des éléments les plus rares et menacés, à travers notamment la mise en œuvre de plans coordonnés de conservation, la poursuite de l'activité *in situ* et l'aménagement d'espaces de cultures (jardin conservatoire et expérimental) au domaine de Certes ;
- ⇒ la poursuite de l'appui aux acteurs des territoires sur les projets de végétalisation à vocation écologique et paysagère en Nouvelle-Aquitaine.

➤ **Connaissance : pôle flore**

Les inventaires systématiques de tous les départements aquitains avaient été aboutis en 2018-2019. L'inventaire systématique de la flore vasculaire de Charente-Maritime s'est poursuivi en 2020 (dernière année prévue en 2021). L'engagement des programmes d'inventaires sur les derniers départements non couverts (Charente, Deux-Sèvres et Vienne) sera un objectif fort des prochaines années.

Un programme d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) est mené depuis fin 2018 sur le territoire de la Communauté de Communes de Montesquieu (CCM), grâce à des financements de l'Office Français de la Biodiversité faisant suite à la candidature de la CCM à l'appel à projet ABC lancé par l'AFB en 2017. Le CBNSA assure la coordination et la conduite des inventaires sur la flore, la fonge et les habitats naturels et accompagne la CCM dans la coordination générale du programme. L'année 2020 a permis de boucler la plupart des travaux d'inventaires.

Le programme d'inventaire et de spatialisation des enjeux de biodiversité végétale du rétrolittoral basque, mené dans le cadre d'un partenariat scellé avec la Communauté d'Agglomération du Pays basque (CAPB) et le Département des Pyrénées-Atlantiques, s'est poursuivi en 2020 avec une importante phase de prospections de terrain ayant permis de couvrir les 2/3 des communes de ce territoire (dernière année de prospections prévue en 2021).

En 2020, a été engagé un programme similaire d'inventaire, de spatialisation et de conservation des enjeux de biodiversité végétale sur la Communauté d'Agglomération de La Rochelle (CALR), dans le cadre de l'adhésion de cette collectivité et en partenariat avec le Département de Charente-Maritime.

L'inventaire permanent et continu des ZNIEFF s'est poursuivi en Aquitaine et en Poitou-Charentes et a conduit à l'actualisation et à la création de nombre de ZNIEFF. Le développement, en collaboration avec l'Observatoire FauNA, d'une plateforme de gestion des données sur les ZNIEFF a concentré une partie de l'activité du pôle système d'information.

Ainsi, au total, le nombre de données collectées en 2020 par les botanistes du CBNSA s'élève à **près de 180 000 données nouvelles**, ce qui correspond à une production nettement moindre que les années précédentes (2 fois moins de données qu'en 2019), en raison des contraintes liées à la crise sanitaire mais aussi de la nature des programmes générant moins de données (les inventaires systématiques fortement générateurs de données sont terminés sur les départements aquitains). Ce volume traduit tout de même un investissement toujours assez important de l'équipe sur les inventaires de terrain (qui est équivalent voire supérieur à la plupart des autres Conservatoires botaniques nationaux).

Les travaux ont été engagés pour l'élaboration de deux référentiels d'évaluation importants pour la flore de Nouvelle-Aquitaine :

- ⇒ La liste hiérarchisée des espèces à enjeux de flore vasculaire de Nouvelle-Aquitaine ;
- ⇒ La liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes de Nouvelle-Aquitaine.

Ces deux productions doivent être abouties, validées et diffusées en 2021.

Un important programme de « **Cartographie des hot spots de biodiversité en Nouvelle-Aquitaine** » a été mis en œuvre en 2020 (diffusion des résultats en 2021) en partenariat avec la LPO pour le volet faune et associant de nombreux acteurs régionaux. Ce travail sans précédent vise à nourrir une stratégie de préservation d'espaces naturels remarquables et les politiques de création d'espaces naturels protégés et/ou

gérés (réserves naturelles, politique espaces naturels sensibles des départements, stratégie foncière du Conservatoire d'espaces naturels, etc.).

En parallèle, la « **Cartographie des lacunes de connaissances sur la biodiversité en Nouvelle-Aquitaine** » a été réalisée sur les espèces de flore et de fonge, en collaboration avec l'Observatoire FauNA pour le volet faune.

Ces travaux ont permis de fournir de nombreux éléments pour alimenter le volet diagnostics & enjeux de la Stratégie régionale de biodiversité (SRB), élaboré par l'Agence régionale de la biodiversité (ARB).

Enfin, la dynamique régionale impulsée par le CBNSA depuis 2018 sur les lichens s'est poursuivie en 2020. Le comité technique régional sur les lichens, associant les principaux lichénologues du territoire, s'est tenu en novembre 2020, et a notamment permis d'avancer sur la mise en place d'un protocole de validation des données de lichens.

➤ **Connaissance : l'Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine**

Le développement du système d'information de l'Observatoire s'est poursuivi en 2020. Le départ de l'ingénieur en développement en juillet 2020, poste à ce jour non remplacé (procédures de recrutement restées infructueuses), a toutefois marqué un coup d'arrêt à une grande partie des travaux de développement. Le recrutement d'un développeur reste un enjeu fort et prioritaire.

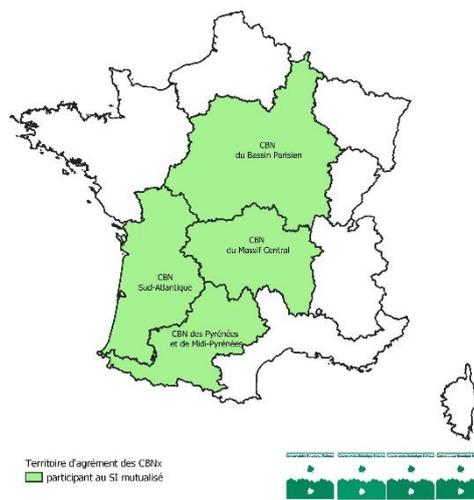
Toutefois, l'année 2020 aura été marquée par l'engagement d'un projet de mutualisation du système d'information *Lobelia* de l'Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine (OBV) avec le CBN du Bassin parisien, le CBN du Massif central et le CBN des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, à l'issue d'un audit réalisé au niveau national sur les systèmes d'informations métiers des CBN, ayant conduit au choix par ces 3 CBN du système développé par le CBNSA.

Ce chantier valorise l'investissement fort du CBNSA sur le développement de son outil et confirme la pertinence de ses choix stratégiques sur le développement en régie de son système d'information métier dont la performance est désormais largement reconnue par le réseau des CBN.

Outre l'intérêt d'une convergence nationale des outils métiers, l'intérêt fort de ce chantier pour le CBNSA est de permettre la mutualisation des moyens humains (et donc financiers) pour pérenniser le développement de l'outil *Lobelia* sur lequel est adossé l'OBV-NA.

Une forte dynamique inter-CBN est ainsi engagée depuis l'automne 2020, cadrée par la formalisation d'une « *Charte d'engagement pour la constitution d'un système d'information mutualisé sur la flore, la fonge, les végétations et habitats naturels* » et une « *Convention de partenariat pour la mise en œuvre et la gestion du Système d'Information Mutualisé Lobelia* » en cours d'élaboration. Une communauté autour de *Lobelia* s'est ainsi structurée avec une gouvernance articulée autour d'un comité de pilotage, un comité technique associant les chefs de projet SI, et divers réseaux thématiques et groupes de travail associant les référents SI et les référents métiers des 4 CBN.

Conservatoires botaniques nationaux engagés dans la mutualisation du système d'information Lobelia



L'Observatoire a continué à progresser en 2020 sur le volet habitats naturels, avec plusieurs nouvelles fonctionnalités. Un module spécifique sur les forêts anciennes et un second sur la végétalisation écologique ont été activés.

L'*animation du réseau d'observateurs* a été fortement freinée par la crise sanitaire. Très peu de sorties botaniques et de conférences ouvertes au public ont pu être organisées en 2020 (pour mémoire, plus d'une trentaine de sorties étaient organisées chaque année).

Toutefois, les partenariats se sont poursuivis avec de nombreux acteurs avec lesquels des conventions avaient déjà été établies les années précédentes (parcs naturels régionaux, sociétés botaniques, associations de protection de la nature, jardins botaniques, etc.).

Au total, **385 608 observations données nouvelles** ont été intégrées à l'Observatoire en 2020 correspondant à **204 jeux de données** collectés par **93 organismes**, pour **516 observateurs**.

Ainsi, le bilan fin 2020 dépasse désormais les **5,2 millions de données centralisées** dans l'Observatoire sur la Nouvelle-Aquitaine (dont **plus de 3 millions de données sur le territoire d'agrément du CBNSA**). Ces chiffres illustrent la progression considérable de la connaissance sur la flore vasculaire dans le Sud-Ouest.

L'Observatoire est désormais positionné et reconnu par l'ensemble des acteurs comme le dispositif pilier de la gestion de la connaissance sur la flore et les habitats naturels en Nouvelle-Aquitaine.

Le CBNSA a enfin poursuivi son investissement dans la mise en place du Système d'information sur la nature et les paysages (SINP) en Nouvelle-Aquitaine, piloté par la DREAL, la Région et l'OFB. Le CBN Sud-Atlantique est identifié d'une part en tant qu'animateur du pôle « flore, fonge, habitats » à l'échelle régionale, en lien avec les deux autres CBN de Nouvelle-Aquitaine, et d'autre part en tant que gestionnaire de la plateforme « flore, fonge, habitats » du SINP que constitue l'Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine.

➤ **Connaissance : pôle habitats**

L'activité du pôle Habitats s'est poursuivie sur des chantiers fortement structurants pour la connaissance régionale menés en Aquitaine et en Poitou-Charentes, en particulier dans le cadre de la politique Natura 2000 :

- élaboration du Catalogue des végétations et habitats naturels de Nouvelle-Aquitaine ;
- réalisation d'études d'amélioration et de synthèse des connaissances sur de grands types de milieux : prairies humides en Poitou-Charentes, pelouses calcicoles en Nouvelle-Aquitaine ;
- centralisation et validation des cartographies des sites Natura 2000 désormais progressivement intégrées dans le système d'information de l'OBV Nouvelle-Aquitaine.

Le projet de *Guide des végétations du PNR du Périgord-Limousin*, lancé en juillet 2015 en collaboration avec le CBN du Massif Central, a été abouti en 2020. Le guide sera diffusé en 2021.

Une première version du Catalogue régional des végétations de Nouvelle-Aquitaine a été aboutie et diffusée en 2020 en partenariat avec les deux autres CBN, grâce notamment aux financements Natura 2000 et de l'Office Français de la Biodiversité (OFB). Ce référentiel important sera diffusé en 2021.

Un vaste programme régional *d'étude des végétations calcicoles de Nouvelle-Aquitaine* a été engagé sur la période 2019-2021 en partenariat avec les deux autres CBN de Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de la politique Natura 2000 financée par la DREAL. A notamment été produite par le CBNSA la première couche cartographique des pelouses calcicoles ouvertes de Nouvelle-Aquitaine. Le réseau de suivi des habitats a également fortement concentré les efforts à destination des animateurs des sites Natura 2000 et gestionnaires d'espaces naturels.

Sur la même période, un programme *d'étude des lagunes côtières du littoral sud-atlantique* (habitat d'intérêt communautaire prioritaire) a été également engagé dans le cadre de Natura 2000. Ce programme vise notamment à évaluer l'état de conservation de l'habitat et identifier les pratiques susceptibles d'influer favorablement ou défavorablement sur son état de conservation. Les contraintes sanitaires n'ont pas permis de réaliser les prospections en 2020 (celles-ci étant principalement concentrées sur mars-avril, pleine période de confinement en 2020) ; la programmation 2020 a dû être différée à 2021.

Le programme de « *cartographie des habitats et spatialisation des enjeux de biodiversité végétale de Bordeaux Métropole* », programme éminemment structurant pour le territoire de la métropole et mené sur la période 2017-2020, s'est poursuivi. L'année 2020 a permis la rédaction des rapports et la numérisation de la cartographie qui seront diffusés en 2021.

Suite à un premier programme de pré-cartographie des habitats naturels du Bassin d'Arcachon qui a abouti en 2017, le CBNSA a engagé en 2018 la mise en œuvre d'un vaste *programme visant la cartographie des habitats et la spatialisation des enjeux de biodiversité végétale du Bassin d'Arcachon*. Ce programme est mené sur la période 2018-2021 et financé d'une part par la DREAL au titre de la politique Natura 2000, d'autre part par le Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon via l'Office Français de la Biodiversité. L'année 2020 a marqué la dernière année de prospections. Les rapports et la numérisation de la cartographie seront finalisés et diffusés en 2021.

Les travaux sur ces deux territoires sont menés avec une recherche de cohérence méthodologique avec le programme de Cartographie Nationale des Habitats (CARHAB).

Le territoire de la Communauté de Communes de Montesquieu (CCM), sur lequel est mené le programme d'ABC (voir *supra*), a été identifié comme nouveau territoire pilote pour CarHab suite à la proposition du CBNSA auprès du Ministère. Des techniques innovantes de cartographie prédictive des habitats sont ainsi explorées sur ce territoire.

L'année 2020 a été marquée par le **lancement officiel du programme de Cartographie nationale des habitats** (CarHab). Ce programme, porté par le Ministère de la Transition Ecologique, vise à disposer à l'horizon 2025, d'une carte au 1:25 000 des habitats naturels et semi-naturels de France. Ce programme ambitieux, aux multiples facettes (télédétection, modélisation, typologies de végétations), fait intervenir de nombreuses structures aux compétences complémentaires : Universités, IGN, MNHN, OFB, réseau des CBN, etc. Le CBNSA est chargé de coordonner la production cartographique sur son territoire d'agrément selon un déploiement par département : le **département des Pyrénées-Atlantiques** a été engagé en 2020 et les départements de la Gironde et des Landes seront engagés en 2021. Ce programme phare devrait constituer un axe majeur de la programmation du CBNSA de ces prochaines années.

Les travaux d'étude et de cartographie des habitats naturels de la Réserve Naturelle Nationale d'Hourtin, des Réserves Biologiques Intégrées de Lacanau, et de la Réserve Naturelle Nationale du Marais d'Orx ont été finalisés en 2020.

Le programme *Sentinelles du Climat*, programme pluriannuel prévu sur une durée de 6 ans (2016-2021), coordonné par Cistude Nature et associant divers acteurs scientifiques et naturalistes, s'est poursuivi en 2020.

Ce programme structurant, financé par la Région Nouvelle-Aquitaine, les Départements de la Gironde et des Pyrénées-Atlantiques, vise à mettre en place les dispositifs permettant d'évaluer sur le long terme les éventuelles conséquences du changement climatique sur la biodiversité. Lancé en Aquitaine en 2016, des collaborations avec les autres acteurs présents en Limousin et en Poitou-Charentes ont été engagées et les actions se sont poursuivies. Le CBN Sud-Atlantique assure la coordination générale des volets flore et habitats naturels. L'année 2020 a notamment été marquée par deux importants chantiers :

- l'étude des hêtraies relictuelles de plaine qui s'est terminée et a fait l'objet d'une importante synthèse ;
- un travail innovant de définition d'indicateurs floristiques de sensibilité climatique sur la base d'analyses statistiques approfondies.

➤ **Connaissance : pôle documentation**

L'année 2017 avait été marquée par le déménagement en septembre du fonds documentaire de la Société Botanique du Centre-Ouest (SBCO), géré par le CBNSA dans le cadre d'un partenariat spécifique, dans les nouveaux locaux livrés par le Département de la Gironde à l'issue des travaux de réhabilitation.

Les missions de fond de gestion du centre de ressources documentaires sur la biodiversité végétale (intégrant notamment les fonds documentaires du CBNSA et de la SBCO) avaient été interrompues suite au départ de la documentaliste en 2015.

La gestion du fonds documentaire a été reprise en 2019-2020 grâce aux compétences documentaires d'un agent recruté initialement en opératrice de saisie et dont les fonctions ont évolué vers la prise en charge à temps partiel de la gestion du fonds documentaire.

La reprise de l'activité a permis de prévoir l'aménagement de la bibliothèque et des herbariums du CBNSA et de la SBCO au sein du Centre de ressources documentaires.

L'acquisition de rayonnages pour le CBNSA a été lancée fin 2020 pour une réception et une installation début 2021, ce qui permettra l'aménagement de la bibliothèque du CBNSA au premier semestre 2021.

L'acquisition de rayonnages pour le fonds de la SBCO, 2^{ème} tranche du projet, devrait être engagée à court terme en vue d'un aménagement de ce fonds au second semestre 2021.

➤ **Conservation**

Conformément aux priorités stratégiques, l'activité du service conservation s'est principalement concentrée sur la mise en œuvre d'actions de conservation sur des espèces en voie d'extinction.

Ces actions ont été conduites sur l'ensemble du territoire d'agrément et ont concerné de nombreuses espèces. En lien avec divers partenaires, elles ont consisté en la mise en place d'actions visant la sécurisation des stations, des appuis sur la gestion ou la restauration des milieux, des suivis scientifiques, des actions d'informations des pouvoirs publics locaux ou des propriétaires, etc. Une dizaine de plans territoriaux de conservation sont ainsi actuellement en cours de mise en œuvre (*Centaurium chloodes*, *Iris sibirica*, *Onosma tricosperma* subsp. *atlantica*, etc.).

Les actions sur les *Plans nationaux d'actions* (PNA) relatifs à la flore et engagées les années précédentes ont été poursuivies (PNA Liparis de Loesel, PNA Messicoles, PNA Flûteau nageant). Le CBNSA a par ailleurs poursuivi son implication dans les échanges nationaux en vue de la mise en place des nouvelles générations de PNA.

L'année 2020 aura plus particulièrement été marquée par la rédaction du PNA « *Végétation de bords d'étangs arrière-littoraux* (Landes et Gironde) », centré sur les populations de l'Isoète de Bory (*Isoetes boryana*), espèce endémique des étangs arrière-littoraux aquitains et menacée d'extinction au niveau national. Ce PNA a été validé par le Conseil National de Protection de la Nature (CNPN) en décembre 2020. Sa validation par le Ministère doit permettre d'engager la mise en œuvre d'actions fléchées à partir de 2021, grâce à des financements spécifiques du Ministère.

Bien que perturbés par la crise sanitaire, les travaux d'appui aux projets de végétalisation écologique et paysagère se sont poursuivis en 2020 dans le cadre du programme de « *sensibilisation et accompagnement technique pour une végétalisation écologique et paysagère en Nouvelle-Aquitaine* » engagé sur la période 2019-2021. Rappelons qu'un premier *guide pour la végétalisation à vocation écologique et paysagère en Nouvelle-Aquitaine* avait été produit par le CBNSA en 2018, avec le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine (Plan régional en faveur des pollinisateurs) et en collaboration avec les autres CBN de Nouvelle-Aquitaine ainsi que divers experts naturalistes du territoire. Cet outil opérationnel est destiné aux porteurs de projet de végétalisation et aux prescripteurs. Il vise plusieurs objectifs : identifier les espèces végétales les plus adaptées, fournir des clés pour adapter au mieux les projets à leur environnement et éviter les risques écologiques liés à l'implantation d'espèces non adaptées. Le guide est aussi intéressant pour les producteurs de la filière horticole en les accompagnant dans l'évolution progressive des gammes de choix qu'ils proposent. Un module spécifique d'appropriation de cet outil a été mis en place en 2020 sur l'OBV-NA et diffusé aux partenaires.

27 appuis techniques dans le cadre du programme Revégétalisation (souvent tournés sur l'aide au choix d'espèces locales, la demande de ressources ou encore de retours d'expériences) ont été réalisés.

51 récoltes sur des espèces communes à fort attrait pour les pollinisateurs pour leur mise en culture (mélanges de démonstration) ont été effectuées.

L'implication du CBNSA pour la promotion des marques « *Végétal local* » et « *Vraies messicoles* » s'est également poursuivie en 2020, à travers de nombreux échanges, en particulier dans le but de structurer une démarche d'appui au développement de filières de production de végétaux d'origine locale (journées d'informations dans les départements, réunion d'échange au niveau national, etc.)

26 démarches de porter à connaissance de la présence d'espèces à forts enjeux ont par ailleurs été réalisées afin de promouvoir l'engagement d'actions conservatoires par les autorités compétentes (collectivités, services de l'Etat...) ou par des partenaires (associations gestionnaires, parcs naturels...). Ces démarches sont engagées généralement suite à la découverte, dans le cadre des programmes d'inventaires systématiques, d'espèces à forts enjeux et localement menacées.

La structuration du réseau de suivi des stations d'espèces végétales les plus menacées s'est poursuivie, en mobilisant ponctuellement le tissu naturaliste. En 2020, 110 suivis de stations d'espèces ont été mis en œuvre par le CBNSA, seul (79 % des suivis) ou en accompagnement des acteurs locaux (21 % : CBNSA + acteurs locaux). 45 suivis en complément ont été ou devaient être portés en direct par des partenaires, le CBNSA animant le dispositif (relance au moment de la période de suivi, récupération des données de tendances, etc.).

Sur le volet conservation *ex situ*, la prise de fonction en 2018 d'une chargée de conservation *ex situ* expérimentée aura permis de fortement redynamiser et développer l'activité. Les 3 unités de ce laboratoire (laboratoire de traitement des semences, local de conservation et de germination, et local de stockage et de nettoyage de la verrerie) sont fonctionnelles. Un travail important d'organisation et de tri des semences de la banque séminale a été poursuivi.

Les récoltes conservatoires sur des espèces rares et menacées se sont ainsi poursuivies sur l'ensemble du territoire (54 récoltes réalisées en 2020 pour 44 espèces). Les lots de graines collectées sont conservés au siège du CBNSA et constituent la banque séminale. 44 tests de germination ont été réalisés pour 9 espèces à forts enjeux. 7 espèces ont par ailleurs été mises en culture (pour renforcement de population et/ou amélioration des connaissances sur la biologie et l'autoécologie).

➤ Appui technique

Les activités d'appui technique se sont poursuivies selon les priorités prédéfinies pour l'année :

- appui aux services de l'Etat sur l'instruction des dossiers de demandes dérogatoires de destruction d'espèces protégées,

[149 avis ont été délivrés en Aquitaine et Poitou-Charentes, dont 44 avis formels d'assistance à l'instruction de demandes dérogatoires de destruction d'espèces protégées et 105 avis simplifiés (en amont du dépôt du dossier réglementaire ou en phase aval)]

- mise à disposition de données et appui sur les projets d'aménagements,

[conformément à sa mission de « mise à disposition des données publiques auprès des publics intéressés », le CBN assure les transmissions de données auprès des bureaux d'études, collectivités et autres acteurs sur des projets divers ; plus de 313 transmissions de données ont été traitées en 2020 (sur un total de 321 demandes) ; les demandes concernent des révisions de PLU/PLUi, des projets d'aménagements (constructions, infrastructures de transports, énergies renouvelables et réseaux d'énergie...) ou des études environnementales diverses]

- appui au dispositif Natura 2000,

[appui technique aux opérateurs Natura 2000 dont mise à disposition aux opérateurs d'un outil cartographique standardisé « kit SIG » en Nouvelle-Aquitaine et formation à l'utilisation de l'outil ; conception et administration de l'outil de centralisation des cartographies réalisées par les opérateurs des sites Natura 2000 et extension à la Nouvelle-Aquitaine (169 cartographies de sites Natura 2000 normalisées et intégrées à l'OBV) ; harmonisation typologique des cartographies Natura 2000 et constitution du premier catalogue des végétations du territoire sud-atlantique ; mise en place d'un dispositif de suivi de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire en Nouvelle-Aquitaine sur les pelouses calcicoles]

- appui aux Réserves Naturelles Nationales (RNN) et Régionales (RNR)

[Participation aux comités scientifiques ou de gestion des RNN et RNR et appuis divers]

- appui aux politiques régionales et départementales de protection de la nature

➤ Information et sensibilisation du public

Les actions de communication et de sensibilisation engagées les années précédentes ont été fortement freinées, pour la plupart suspendues en raison de la crise sanitaire.

La rubrique Actualités de l'Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine permet un porter à connaissance sur les activités scientifiques du CBNSA et de ses partenaires auprès du réseau naturaliste.

Enfin, l'animation de la page Facebook du CBN Sud-Atlantique, réseau orienté vers un public plus large, est restée très modeste en 2020 (faiblesse des animations, sorties, etc.).

Perspectives programmatiques 2021

Les priorités scientifiques et techniques du CBN Sud-Atlantique s'inscriront dans le cadre de la mise en œuvre opérationnelle des orientations stratégiques définies pour les prochaines années.

Les principaux axes de travail sont succinctement listés ci-dessous.

Les inventaires seront poursuivis sur la Charente-Maritime pour la dernière année. Un travail de préfiguration sera mené pour l'engagement des inventaires systématiques des départements de Charente, Deux-Sèvres et Vienne, derniers départements à ne pas être couverts par l'inventaire. L'inventaire permanent et continu des ZNIEFF sera poursuivi. Les programmes territoriaux d'inventaires seront poursuivis (pelouses calcicoles de Gironde, rétro littoral basque, Communauté d'agglomération de La Rochelle, Communauté de communes de Montesquieu, vignobles girondins, espèces visées par les mesures d'accompagnement dans l'arrêté inter-préfectoral sur la LGV-SEA, etc.).

Le programme de « *Cartographie des hot spots de biodiversité en Nouvelle-Aquitaine* » devrait se poursuivre en 2021, selon les objectifs précisés par le comité de pilotage associant la Région et la DREAL. De même, une réflexion est prévue sur une stratégie d'amélioration des connaissances dans le prolongement des travaux menés en 2020 sur la « *Cartographie et identification des lacunes de connaissances sur la biodiversité* ».

L'année 2021 devrait être également marquée par la finalisation et la diffusion de deux référentiels importants :

- ⇒ La liste hiérarchisée des espèces à enjeux de flore vasculaire de Nouvelle-Aquitaine ;
- ⇒ La liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes de Nouvelle-Aquitaine.

Le déploiement de l'Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine sera poursuivi dans le cadre notamment du SINP.

Le chantier de mutualisation du système d'information Lobelia, associant les CBN du Bassin parisien, du Massif central, et des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, devrait également mobiliser une partie de l'équipe, avec un intérêt pour le CBNSA important pour la mutualisation de ses propres moyens en vue d'assurer le développement et la gestion durables de son outil.

Concernant les habitats, les chantiers de structuration et d'amélioration des connaissances seront poursuivis en 2021, à travers des programmes financés spécifiquement.

Les programmes 2019-2021 d'étude des végétations calcicoles de Nouvelle-Aquitaine et des lagunes côtières du littoral sud-atlantique seront poursuivis. Une étude spécifique est prévue sur les dunes grises du littoral sud-atlantique, intégrant notamment les communautés de mousses et lichens.

Les productions réalisées lors du programme de cartographie et spatialisation des enjeux de biodiversité végétale de Bordeaux Métropole seront diffusées en 2021.

Le programme de « *Cartographie des forêts anciennes et méthodologie de caractérisation des vieilles forêts* » mené en collaboration avec l'IGN se terminera à la fin du premier trimestre 2021 ; une poursuite est envisagée, sous réserve de l'allocation de financements spécifiques.

Le programme de Cartographie nationale des habitats (CARHAB) se poursuivra avec la finalisation de la cartographie du département des Pyrénées-Atlantiques (en partenariat avec le CBN des Pyrénées et de Midi-Pyrénées) et l'engagement de la cartographie des départements de la Gironde et des Landes.

Le *guide des végétations du PNR Périgord-Limousin*, réalisé en collaboration avec le CBN Massif Central, et abouti fin 2020 sera finalisé et diffusé en 2021.

Le *programme pluriannuel et transversal Sentinelles du Climat*, initié en 2016 sera poursuivi en 2021 pour la dernière année de ce programme. Les travaux seront notamment poursuivis sur les analyses statistiques pour la définition des indicateurs de sensibilité climatique de la flore et sur le suivi des habitats potentiellement sensibles. Les systèmes dunaires sont programmés en 2021. Une réflexion est engagée avec Cistude Nature pour poursuivre ce programme les années à venir (préfiguration d'un programme « Sentinelles II »).

Dans le nouveau cadre stratégique, les actions de conservation porteront sur la mise en œuvre d'actions conservatoires en faveur des espèces les plus menacées et présentes sur le territoire du CBN, ainsi que sur la mise en place progressive d'un réseau de suivi et de veille.

L'année 2021 devrait notamment être marquée par la mise en œuvre des actions fléchées par le Plan national d'actions (PNA) sur les « Végétations des bords d'étangs arrière-littoraux ».

Le départ début 2021 de la responsable du service conservation induira toutefois une phase intermédiaire de moindre activité, le temps que le poste soit à nouveau pourvu (recrutement en cours).

Les actions engagées pour la promotion de la marque « Végétal local » devraient être poursuivies, ainsi que l'accompagnement aux acteurs locaux sur la végétalisation écologique et paysagère à travers le programme spécifique financé par la Région Nouvelle-Aquitaine, sous réserve de la prise de fonction de personnels compétents et opérationnels au CBNSA en 2021.

Les *actions de conservation ex situ*, qui ont déjà fait l'objet d'un net renforcement d'activité, seront poursuivies. Elles seront être prolongées avec la poursuite de l'aménagement de l'espace de culture extérieur, implanté sur le Domaine de Certes (aménagement du « Poulailier »).

Le CBN poursuivra son appui à *l'instruction des dossiers de demandes dérogatoires de destruction d'espèces protégées*, son appui au dispositif Natura 2000 ainsi que son appui à *la mise en œuvre des politiques de préservation de la biodiversité auprès des collectivités*.

Le CBN poursuivra enfin son implication dans diverses démarches nationales structurantes pour les territoires, sous la coordination nationale de l'Unité Flore et Végétation de l'OFB. Notons enfin que sous réserve des conditions sanitaires, les Assises du Réseau des CBN se tiendront à l'automne, à Orléans.

Evolution des ressources humaines

Structure et évolution des effectifs :

Filière	Catégorie	01/01/18	31/12/18	01/01/19	31/12/19	01/01/20	31/12/20
Administrative	A	1	1	1	1	1	1
	B	1	1	1	1	1	1
	C	2	4	4	2	2	2
Technique	A	23	28	28	30	30	25
	B	0	1	1	1	1	1
	C	1	1	1	1	1	1
Culturelle	B	-	-	-	1	1	1
Total		28	36	36	37	37	32

L'effectif total a baissé de 13.5% en 2020, après plusieurs années de hausse. L'équipe a varié de 37 à 32 agents, et n'a pas été marquée, comme les années précédentes par un « pic saisonnier » durant la saison de végétation. L'effectif mensuel moyen s'est situé à pour 34.7 en 2020, soit le niveau constaté en 2018.

La baisse des effectifs s'explique par :

- le fait que 2020 était une année de transition entre deux périodes d'agrément : fin des programmes d'inventaires qui avait mobilisé ces dernières années des renforts d'effectifs importants (production de terrain) ;
- les fortes perturbations liées à la crise sanitaire dès le printemps, qui ont ralenti l'activité et le manque de visibilité qui ont incité à la prudence (projets de programmes différés, réaffectation interne des missions, etc.) ;
- les difficultés à pourvoir les postes vacants, en raison des qualifications recherchées et des niveaux de rémunérations attendus.

La catégorie A regroupe toujours l'effectif le plus nombreux, avec 31 agents en début d'année puis 26 en fin d'année, soit un peu plus de 81%.

Filière	01/01/18	31/12/18	01/01/19	31/12/19	01/01/20	31/12/20
Agents sur emplois permanents	27 Dont : - 7 titul. FP - 4 CDI	30 Dont : - 7 titul. FP - 4 CDI	30 Dont : - 7 titul. FP - 4 CDI	31 Dont : - 7 titul. FP - 7 CDI	31 Dont : - 7 titul. FP - 7 CDI	30 Dont : - 7 titul. FP - 9 CDI
Agents sur emplois non permanents	1	6	6	6	6	2
Total	28	36	36	37	37	32

Les prévisions de CDisation se sont concrétisées pour deux agents de catégorie A à temps complet en 2020 (2 chargés de mission botanistes / phytosociologues, répartis au siège et à l'antenne méridionale). Les emplois permanents restent majoritairement pourvus par des agents contractuels de droit public (~77%), ceci tenant aux qualifications spécifiques requises.

Pour 2021, la prévision de CDisation concerne un cadre A (ingénieur) au sein du Pôle Système d'information (poste localisé au siège).

Notons que la situation au sein de l'antenne Poitou-Charentes qui s'était sensiblement améliorée en 2019 en termes de moyens humains, après une situation critique en 2017 et 2018 (congé maternité, congé parental, trois temps partiels de droit, et un congé longue maladie) a de nouveau été dégradée en 2020. L'effectif de cinq agents affectés à l'antenne a été réduit à 3 (2.8 ETP) sur le 2nd semestre en raison de la simultanéité de congés non prévisibles (paternité, maternité, parentaux).

Rémunérations :

Les mesures issues du « protocole PPCR », suspendues en 2018 conformément aux décisions gouvernementales de fin 2017, ont été de nouveau appliquées en 2019, et poursuivies en 2020 pour les cadres d'emplois concernés.

A noter que pour la 4^{ème} année consécutive, le CBN a été soumis à la cotisation au Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique à hauteur de 4012 €. Un des agents ayant été reconnu travailleur handicapé en 2019, la cotisation sera vraisemblablement réduite en 2021.

Tenant compte des dispositions applicables en matière de réévaluation des rémunérations des agents permanents contractuels de droit public, des revalorisations indiciaires ont été opérées en 2020 (réexamen triennal, et à l'occasion de CDIisation en particulier) ; elles ont bénéficié à plus de la moitié de l'effectif concerné.

Le régime indemnitaire adopté fin 2018 a été mis en application dès janvier 2019 (transposition de l'ancien régime indemnitaire vers le Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel, « RIFSEEP »). La phase transitoire aménagée pour les fonctionnaires relevant du cadre d'emploi des ingénieurs a pris fin au 1^{er} janvier 2020, les textes d'application ayant été publiés. Le régime indemnitaire est désormais unifié, ce qui simplifie sa gestion.

La Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat, reconduite par le gouvernement en 2020, a été versée en décembre pour un montant total d'environ 160 € bruts (hors charges).

A titre exceptionnel, et conformément à la délibération du comité syndical du 30 septembre 2020, une prime exceptionnelle COVID a été versée à hauteur de 600 € au total, au profit des agents fortement mobilisés pour assurer la continuité des services.

Signalons enfin que le CBN Sud-Atlantique a engagé à l'automne 2020 les démarches préparatoires à la dématérialisation totale de la paye, en lien avec les services de la DGFIP et avec l'appui du syndicat mixte Gironde numérique. Le dispositif est opérationnel depuis début février 2021.

Sur le plan stratégique, le CBN Sud-Atlantique s'est fixé dans le cadre du renouvellement de son agrément un objectif de consolidation de son organisation et de ses équipes, pour conduire efficacement ses missions de service public et s'adapter aux évolutions de son environnement.

L'un des enjeux prioritaires identifié est le maintien du niveau et de la qualité de l'expertise acquise et reconnue, en tant que capital immatériel majeur du Conservatoire botanique.

Près de 15 ans après la création de l'établissement, la question de la consolidation durable de l'équipe est prégnante : la dynamique patiemment et progressivement construite est fortement susceptible de pâtir du manque de perspectives d'évolution professionnelle interne que peut proposer le CBN.

En parallèle de l'effort conduit depuis plusieurs années par le syndicat mixte pour pérenniser les postes en facilitant les CDIisations, et considérant que la taille critique minimum de l'établissement est atteinte, il devient réellement nécessaire d'une part de construire des parcours motivants, et d'autre part d'y associer une reconnaissance salariale proportionnée.

Cette attente réitérée de l'équipe apparaît intrinsèquement légitime eu égard au niveau de compétence et d'investissement mobilisé.

D'autres indicateurs confirment en outre un « décrochage », tels que : la difficulté du CBN à attirer de nouvelles compétences et/ou à les maintenir sur la durée ; les comparaisons opérées au sein du réseau des CBN ou au sein des partenaires publics avec lesquels collaborent les services du CBN ; les demandes croissantes de cumul d'activité à titre accessoire, voire les demandes de temps partiel en vue de ce cumul. Enfin, notons que les tensions sur le marché immobilier local (Bassin d'Arcachon pour le siège ; côte atlantique basque pour l'antenne méridionale) ont un impact significatif sur le pouvoir d'achat.

Au vu de ce qui précède, la **question de la définition d'une politique favorisant des parcours professionnels plus attractifs, ancrés dans la durée et valorisant les compétences et les responsabilités est un chantier à prioriser en 2021.**

Temps de travail :

Il n'a pas été apporté de modification au règlement du temps de travail ; le Compte Epargne Temps (CET), adopté par délibération en décembre 2018, et répondant à une forte attente de l'équipe, est mis en œuvre depuis 2019. Fin 2020, 28 CET étaient ouverts, pour un nombre de jours épargnés s'élevant à plus de 400 jours.

Si le temps de travail n'a pas évolué en 2020, il en va différemment de l'organisation du travail : sous l'effet de la crise sanitaire, le télétravail massif a été mis en place. Il s'agit d'un télétravail principalement subi en « mode dégradé » qui n'est pas satisfaisant sur la durée, ni pour la dynamique collective, ni à titre individuel pour les agents. Des rotations d'équipe permettent une fréquentation a minima des lieux de travail.

Avantages et prestations sociales :

Il n'existe pas d'avantage en nature pour les agents au sein du CBNSA ; des prestations d'action sociale variées sont proposées par le CNAS auquel l'établissement adhère depuis 2015. La contribution versée par le CBN en 2020 s'est élevée à ~7850 €.

Formation :

Les formations planifiées pour 2020 ont été pour une large part annulées, en raison des contraintes sanitaires.

Santé, hygiène et sécurité :

Le Document unique a été révisé et adapté tout au long de l'année 2020 afin de mettre en œuvre les mesures préventives pour lutter contre l'épidémie de COVID-19 (équipements, fournitures, consommables, EPI, procédures, actions de sensibilisation et de pédagogie, etc.).

Evolutions de la masse budgétaire « charges de personnel » :

Cet indicateur ne permet pas véritablement de tirer une analyse de la situation dans le cas spécifique de notre établissement public, la masse salariale étant directement corrélée chaque année aux financements spécifiques sur programmes.

Le chapitre 012 « Charges de personnel » sur 2020 a représenté 1.262 million d'euros en réalisation, soit une baisse de 4.6% entre 2019 et 2020. Les charges de personnel ont représenté 86% des dépenses réelles de fonctionnement, ce qui reste relativement stable sur les derniers exercices (84% en 2019 ; 83% en 2018).

Evolutions et perspectives budgétaires

Recettes 2020

Les recettes du CBN Sud-Atlantique que l'on peut considérer comme « pérennes », c'est-à-dire les **contributions statutaires des membres et la participation financière de l'Etat** dans le cadre de l'agrément CBN, ont représenté une masse financière de **788.880 euros** (hors valorisation des mises à disposition). Ces recettes constituent une part significative des ressources du CBN (*près de 50% des recettes de fonctionnement en 2020*).

Rappelons que les contributions statutaires n'ont pas été revalorisées en 2020 mais qu'elles ont augmenté de 40 K€ (soit +8%) sous l'effet de l'adhésion de deux nouveaux EPCI (CA du Pays basque et CA de La Rochelle). La dotation d'agrément de l'Etat demeure constante, à hauteur de 250.000 € depuis 2017.

Origine des financements « pérennes » du CBN, par type de financeurs (évolutions 2017-2020)

	Montants 2017	%	Montants 2018	%	Montants 2019	%	Montants 2020	%
Collectivités et établissements publics membres (1)	462 179 €	64.9%	484 177 €	65.9%	498 880 €	66.6%	538 880 €	68.3 %
Conseil régional	171 037 €	24.02%	177 328 €	24.15%	182 712 €	24.4%	182 712 €	23.2%
Conseils départementaux	259 999 €	36.51%	269 562 €	36.71%	277 746 €	37.1%	277 746 €	35.2%
EPCI	24 863 €	3.49%	30 777 €	4.19%	31 712 €	4.2%	71 712 €	9.1%
Communes	6 280 €	0.88%	6 510 €	0.89%	6 710 €	0.9%	6 710 €	0.8%
Etat (2)	250 000 €	35.1%	250 000 €	34.1%	250 000 €	33.4%	250 000 €	31.7%
TOTAL (1)+(2)	712 179 €	100%	734 177 €	100%	748 880 €	100%	788 880 €	100%

Les autres recettes de fonctionnement sont principalement constituées des subventions sur programmes.

Après une période de croissance progressive et continue des recettes de fonctionnement du budget du syndicat de 2014 à 2019 (+77%), on note un léger recul sur l'exercice 2020 (-1%). Comme indiqué plus haut, 2020 était une année de transition entre deux périodes d'agrément, marquée par la fin des programmes d'inventaires. En outre, les contraintes imposées par le confinement printanier ont fortement ralenti les activités de production de terrain et la faible visibilité de l'évolution de la situation sanitaire a invité à la prudence.

La part des recettes issues de financements sur programmes reste à un niveau élevé (50%) : elle suppose que le CBNSA construise en continu des programmes spécifiques et mobilise des partenariats financiers nombreux et diversifiés. Notons que ces programmes spécifiques sont fortement soutenus par les financements complémentaires de l'Etat –ZNIEFF, Natura 2000, CarHab, etc. – ainsi que par les collectivités et EPCI membres ; depuis 2017, la contractualisation de niveau national avec l'Office Français de la Biodiversité, dans le cadre de la coordination technique des CBN, conforte également les financements.

A contrario, l'année 2020 a été marquée par l'épuisement des crédits européens (FEDER) sur cette dernière année de la période 2014-2020.

Dépenses 2020

Du point de vue structurel, le budget syndical est principalement constitué de dépenses de fonctionnement : charges à caractère général qui ont baissé de 23% en 2020 (+8% entre 2018 et 2019 ; +18% entre 2017 et 2018) et charges de personnel qui ont décré de 4.6% en 2020 (+14% entre 2018 et 2019 ; +11% entre 2017 et 2018).

Les dépenses d'investissement (hors restes-à-réaliser) se sont élevées à ~23.6 K€ en 2020 : elles ont porté principalement sur l'acquisition d'un véhicule et d'un copieur réseau. Le renouvellement annuel partiel du parc informatique prévu en 2020 n'a pu être réalisé en raison des tensions sur le marché, liées à la crise sanitaire ; il en va de même pour les autres équipements métier (tablettes, GPS). Les restes-à-réaliser s'élèvent à près de 10K€ et concernent la 1^{ère} tranche de l'aménagement des espaces dédiés aux fonds documentaires, dans le bâtiment « Vacherie » situé au siège.

Résultats 2020

Les résultats de la section de fonctionnement ressortiront en excédent sur l'exercice 2020, à hauteur de 78K€ ; ceci tient principalement au report partiel d'opérations pour lesquelles des avances ont été perçues (report d'activités printanières qui n'ont pu être mises en œuvre en raison de mesures de confinement, report lié à des absences longues pour raison familiale - cumul exceptionnel de congés maternité, paternité et parentaux-).

Les résultats de la section d'investissement ressortiront également en excédent sur l'exercice (~17K€) ; il sera nécessaire de reprogrammer les dépenses prévues en 2020 et non réalisées en raison des difficultés d'approvisionnement (remplacement d'un véhicule léger, renouvellement partiel du parc informatique, divers équipements techniques).

Perspectives 2021

Classiquement, les **recettes « pérennes »** du syndicat mixte sont constituées des *contributions statutaires* des collectivités et EPCI membres, ainsi que de la *dotation d'agrément de l'Etat*.

Mme la Vice-Présidente proposera pour l'élaboration du budget primitif 2021 de **revaloriser les contributions statutaires à hauteur de 1%**, ce qui représentera une recette de **544.267 €** (soit + 5.387 € par rapport à l'exercice 2020). Cette revalorisation intervient à un niveau modéré après une stagnation en 2020. Elle vise à soutenir le fonctionnement de l'établissement en particulier : les évolutions liées aux carrières des agents et les dépenses nouvelles induites par les mesures sanitaires.

L'évolution principale concerne la dotation d'agrément de l'Etat, qui mérite un développement spécifique dans le cadre de ce rapport.

A l'issue des travaux conduits par le CGEDD (Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable) dans le cadre de la mission de conseil et d'expertise des CBN en 2019, des recommandations précises ont été formulées pour conforter le cadre de mission des CBN ainsi que les moyens financiers conférés par l'Etat au titre de l'agrément.

L'ensemble du dispositif préconisé tend à mieux intégrer les missions des conservatoires botaniques dans le service public de l'environnement, en glissant d'une logique de prestation à une logique plus stratégique et intégrée, s'inscrivant dans la mise en œuvre de politiques publiques de moyen-long terme (avec un agrément délivré pour 10 ans).

Ainsi, la rénovation et l'approfondissement du cadre législatif et réglementaire ont permis de définir les *missions d'intérêt général* assignées aux CBN (décret en voie de publication). Le socle juridique posé, les travaux ont porté en 2020 sur la révision des moyens financiers alloués aux CBN pour l'exercice des missions.

Par suite, le Ministère de la Transition Ecologique a confirmé en décembre dernier, lors du Conseil des CBN, que les moyens alloués au réseau des CBN au titre de la dotation d'agrément seraient historiquement renforcés dès 2021.

2,45 millions d'euros supplémentaires sont mobilisés pour le réseau (soit 5.4 millions d'euros de budget total) et répartis entre CBN selon des critères objectifs :

- existence d'un siège et une ou plusieurs antennes (forfaitaire) ;
- nombre de départements couverts, pondéré par un indice « milieux naturels » sur le territoire d'agrément ;
- principe de bonus (insularité, outre-mer, haute montagne) / malus (CBN adossés à un établissement public national bénéficiant par ailleurs de financement Etat sur le fonctionnement).

Concrètement, pour le CBN Sud-Atlantique, la dotation d'agrément (*aussi dénommée subvention de fonctionnement CBN*) **progressera de 250.000 euros à 466.000 euros en 2021.**

Le Ministère précise que « ces moyens supplémentaires doivent avant tout permettre aux CBN de recentrer leur activité sur leurs missions d'intérêt général (MIG) [...]. En consolidant leur situation financière, qui est souvent très fragile, ils doivent leur éviter d'avoir systématiquement recours, pour équilibrer leur budget, à la fourniture de prestations autres que les MIG, et mieux rémunérées que celles-ci. Ces moyens devront également être utilisés pour mettre les CBN en conformité avec les critères d'agrément et le cahier des charges qui seront prochainement définis à travers un arrêté, dont la publication suivra celle du décret. [...] A terme, l'ensemble des financements apportés par l'Etat devrait faire l'objet d'une programmation pluriannuelle co-construite entre les CBN, les DREAL et l'OFB, sur la base d'un document stratégique scientifique, établi par exemple sur la période d'agrément, qui sera prochainement allongée à 10 ans, au lieu de 5 actuellement ».

Pour autant, la DREAL Nouvelle-Aquitaine ne dispose pas de la totalité des autorisations d'engagement (AE) nécessaires en ce début 2021 ; la subvention d'agrément serait fractionnée comme suit : 402 K€ en début d'année, puis 64 K€ différés à juin, ceci **sous réserve** de la confirmation des AE complémentaires par le MTE.

Parallèlement, les crédits de la DREAL Nouvelle-Aquitaine sur la ligne budgétaire « acquisitions de connaissances » ont été fortement impactés par de nouvelles réductions budgétaires. Une fraction devant être affectée au financement de la subvention du CBN Sud-Atlantique, les crédits sur lesquels sont habituellement financées certaines opérations du conservatoire sont annoncés à la baisse pour 2021.

Sous les réserves exprimées ci-avant, au total **les recettes de fonctionnement « pérennes » s'établiront à 1,010 million d'euros** en 2021.

Les **autres recettes** seront constituées des *financements spécifiques sur programmes*. Il s'agit notamment :

- de programmes financés par la Région Nouvelle-Aquitaine (sensibilisation et accompagnement pour la végétalisation écologique et paysagère ; programme « Hot spots de biodiversité », cofinancé -sous réserve à ce stade- avec la DREAL ; programme de cartographie des forêts anciennes) ;
- du programme portant sur la biodiversité végétale des vignobles de Gironde (co-financé par le Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux) ;
- du programme portant sur l'inventaire des pelouses calcicoles de Gironde (financé par le CD33) ;
- du programme d'initiatives favorables à la préservation d'une sélection d'espèces végétales à forts enjeux du territoire porté par les CBN (*sous réserve des résultats de l'AMI « Espèces 64 » lancé par le CD64*) ;
- du programme de connaissance sur les espèces végétales impactées par la ligne ferroviaire LGV SEA (LISEA) ;
- du programme portant sur l'élaboration du guide des végétations du PNR Périgord-Limousin (co-financé PNR, Région, FEDERs) ;
- du programme BiodiverCité 2 (financé par Bordeaux Métropole) ;
- du programme d'Atlas de la Biodiversité Communale de la Communauté de communes de Montesquieu (co-financé OFB et CCM) ;
- des programmes de cartographie flore/habitats du Marais du Conseiller et Mattes de Paladon (financé par le CPIE Médoc) ;
- du programme d'étude et de restauration de populations de Flûteau nageant en Deux-Sèvres (en partenariat avec Deux-Sèvres Nature Environnement, sous financements DREAL et Agence de l'Eau Loire-Bretagne) ;
- du programme néo-aquitain « Sentinelles du climat » porté par l'association Cistude Nature, dans lequel le CBN Sud-Atlantique est fortement impliqué depuis 2016 (il assure en outre la coordination des deux autres CBN néo-aquitains), co-financé par la Région, les CD33 et 64 (et, sous réserve, par le FEDER).

Au titre *des opérations spécifiques financées par la DREAL Nouvelle-Aquitaine*, sous réserve des arbitrages définitifs :

- Seront poursuivis les programmes pluriannuels engagés les années précédentes : programme de caractérisation et évaluation de l'état de conservation des lagunes côtières ; étude d'amélioration des connaissances sur les végétations calcicoles de Nouvelle-Aquitaine ; cartographie Bassin d'Arcachon) ;
- Seront engagés les programmes pluriannuels suivants : étude des dunes grises du littoral sud-atlantique ; cartographie des sites Natura 2000 des marais de Brouage et de Rochefort ;
- Seront engagés au titre de 2021 des programmes relatifs à la connaissance de la flore (préfiguration d'inventaires systématiques ; lacunes et stratégie de connaissance ; ZNIEFF ; bio-évaluation de la flore), à l'appui scientifique et technique (mission d'appui technique aux opérateurs Natura 2000 en Nouvelle-Aquitaine), aux plantes exotiques envahissantes (Mise en œuvre d'actions du pôle PEE dans le cadre de la stratégie régionale), à la conservation (Plan national d'action « Végétation des bords d'étangs arrière-littoraux des Landes et de Gironde »).

En revanche, les crédits DREAL mobilisables actuellement pour 2021 ne permettent pas de cofinancer la poursuite du programme « Forêts anciennes » et du programme « Hot spots de Biodiversité ».

Le MTE confirme également sa priorité politique et financière sur la mise en œuvre de la cartographie nationale des habitats, et le rôle majeur des CBN dans le dispositif sur les territoires : en 2021, les départements de la Gironde et des Landes sont éligibles ; les travaux engagés en 2020 sur le département des Pyrénées-Atlantiques seront poursuivis.

La préparation technique et financière du programme d'actions 2021 entre les CBN et l'Office Français de la Biodiversité est bien engagée, et les crédits mobilisés devraient rester stables par rapport à 2019-2020 et resserrés autour d'actions structurantes.

Voici présentés les éléments de contexte dans lequel s'opérera la préparation du budget primitif 2021.